#### **Opérations régionales**

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
1. Collaborer avec les Premières Nations et Santé Canada pour mettre au point une stratégie à long terme visant les investissements dans l'infrastructure et l'entretien des réseaux d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées afin de remédier aux problèmes profonds et de longue date associés à la qualité et de l'eau et de l'infrastructure ainsi qu'à l'entretien de celle-ci.	En réaction à l'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières Nations (2009-2011), AADNC a travaillé avec les Premières Nations et d'autres intervenants à l'élaboration d'une stratégie à long terme afin d'améliorer l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées dans les réserves, ce qui a résulté en une approche à trois piliers : 1) améliorer le renforcement des capacités et la formation des opérateurs; 2) élaborer des normes et des protocoles exécutoires; 3) investir dans l'infrastructure. Ces priorités se poursuivront dans le cadre de toutes les stratégies ultérieures. Puisque le Plan d'action pour l'eau prend fin le 31 mars 2014, AADNC et Santé Canada explorent activement les options d'investissements dans les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées des réserves pour orienter les activités au-delà du Plan d'action.	31 mars 2014	Mise à jour/Justification En date du 31-03-2014 :  Le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières nations a été prolongé par le Plan d'action économique 2014, avec de nouveaux investissements de 323,4 M\$ sur les deux prochaines années. Grâce à cette prolongation de deux ans, AADNC pourra collaborer avec les Premières Nations et Santé Canada à l'élaboration d'une stratégie à plus long terme, parallèlement à l'élaboration des règlements.  SVE : En cours  La prolongation de deux ans, assortie d'un financement supplémentaire, a été approuvée. Une nouvelle date d'achèvement a donc été fixée pour 2016. SVE recommande que cette mesure de suivi soit réévaluée à une future réunion du Comité, pour en suivre l'avancement.
<ol> <li>Veiller à ce que les règlements issus de la Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations soient élaborés avec la participation des Premières Nations et à ce que les rôles et</li> </ol>	Le Ministère est déterminé à travailler avec les organismes des Premières Nations ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration de règlements, région par région, à l'appui des collectivités pour rendre	Élaborer neuf séries de règlements d'ici l'automne 2015	SVE : En cours  Initialement, deux dates d'achèvement (2016 et 2019) avaient été fixées pour l'élaboration de huit séries de règlements.

#### **Opérations régionales**

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
les responsabilités, actuels et subséquents à l'adoption des règlements, soient clairement compris et communiqués.	conformes aux règlements les réseaux d'aqueduc et d'égout. Les organismes des Premières Nations recevront du soutien dans l'élaboration de propositions réglementaires fondées sur les règlements provinciaux et territoriaux existants, tout en adaptant le tout, au besoin.		On a modifié le programme par la fixation d'une seule date d'achèvement (automne 2015) et l'ajout d'une série de règlements, pour porter le total à neuf. SVE est au courant de ce nouveau délai et suivra l'évolution du dossier. SVE recommande que cette mesure de suivi soit réévaluée à une future réunion du Comité.
3. Inciter les Premières Nations à élaborer un plan concret pour aborder les problèmes associés au recrutement d'opérateurs qualifiés et compétents, à leur maintien en poste et au développement de leurs capacités.	Dans le cadre de la réaction à l'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les collectivités des Premières Nations (2009-2011), AADNC a élaboré une stratégie avec les Premières Nations afin de réduire les risques pour les systèmes. La principale priorité de cette stratégie continue est d'améliorer le renforcement des capacités et la formation des opérateurs. AADNC est d'accord avec le fait que des opérateurs formés et certifiés jouent un rôle essentiel dans la réduction du risque et contribuent à approvisionner en eau potable les collectivités des Premières Nations. Pour aider les Premières Nations à acquérir et à développer les capacités d'exploiter et d'entretenir les systèmes d'aqueduc et d'égout, AADNC financera la formation des opérateurs et le programme de formation itinérante Circuit Rider.  AADNC travaillera avec les Premières Nations et les organismes techniques	Création, d'ici le 31 mars 2014, d'un plan de mesures visant à améliorer le recrutement, le maintien en poste et le renforcement des capacités	Statut: Achevé – Fermeture du dossier recommandée.  Mise à jour/Justification En date du 31-03-2014:  Les bureaux régionaux ont mis en place des outils pour aider les Premières Nations à recruter et à maintenir en poste des opérateurs, notamment par le versement d'un supplément de rémunération et la tenue d'activités de formation. En 2014-2015, AADNC aide financièrement la Circuit Rider Trainer Professional Association (Association professionnelle des formateurs itinérants) à produire du nouveau matériel de formation destiné aux opérateurs. En 2013-2014, AADNC a produit et distribué des guides techniques et des gabarits pour renforcer les capacités des opérateurs et les aider à réduire les risques de gestion associés aux systèmes qu'ils exploitent, pour ce qui touche la gestion de l'entretien, la protection des sources d'eau et les interventions d'urgence. En 2014-2015, on a invité des formateurs itinérants à travailler avec les opérateurs pour appliquer les quides et les

#### **Opérations régionales**

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	des Premières Nations pour déterminer les obstacles à l'élaboration de mesures visant à améliorer le recrutement, le maintien en poste et le développement des capacités des opérateurs.		aider à dresser et à mettre en œuvre leurs propres plans de gestion propres au lieu. AADNC continue d'aider financièrement les Premières Nations dans la formation des opérateurs et de financer le Programme de formation itinérante pour offrir une formation pratique et sur place aux opérateurs des systèmes d'eau et d'eaux usées des Premières Nations.  SVE: Fermer le dossier – Achevé  Cette mesure de suivi a été pleinement appliquée. Le plan a été approuvé et la prochaine étape débutera dans l'exercice en cours. SVE recommande la fermeture de cette mesure de suivi.
4. Mobiliser les Premières Nations afin qu'elles soient prêtes à se conformer aux règlements qui découleront de la <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations.</i>	Le Ministère travaillera avec les Premières Nations à l'élaboration des règlements région par région. L'élaboration progressive des règlements donnera aux gouvernements et aux Premières Nations du temps pour rendre conformes l'infrastructure, la capacité et la supervision.	Élaborer neuf séries de règlements d'ici l'automne 2015	SVE : En cours  Initialement, deux dates d'achèvement (2016 et 2019) avaient été fixées pour l'élaboration de huit séries de règlements. On a modifié le programme par la fixation d'une seule date d'achèvement (automne 2015) et l'ajout d'une série de règlements, pour porter le total à neuf. SVE est au courant de ce nouveau délai et suivra l'évolution du dossier. SVE recommande que cette mesure de suivi soit réévaluée à une future réunion du Comité.
Planifier les prochains investissements dans l'infrastructure en accordant une	Dans le cadre de la réaction à l'Évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout dans les	Planification de la priorité pour la capacité : 1 <sup>er</sup> avril	SVE : En cours

# Opérations régionales

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
importance égale à l'investissement dans la capacité d'exploitation et d'entretien des réseaux actuels et nouveaux à long terme, y compris en assurant une certaine souplesse au programme qui permettra l'impartition des services d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées dans les situations où il n'est pas possible d'implanter une capacité communautaire.	collectivités des Premières Nations (2009-2011), AADNC a élaboré une stratégie avec les Premières Nations afin de réduire les risques pour les systèmes. La principale priorité de cette stratégie continue est d'améliorer le renforcement des capacités et la formation des opérateurs. AADNC verse des fonds pour le fonctionnement et l'entretien des infrastructures communautaires, y compris l'infrastructure d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées, conformément à la politique sur le fonctionnement et l'entretien du programme d'immobilisations et d'entretien. L'entretien des biens existants demeure plus prioritaire que la construction d'une nouvelle infrastructure. AADNC travaille à la mise à jour des outils utilisés pour le calcul des exigences en matière de financement du fonctionnement et de l'entretien, et à la réforme de la stratégie liée au financement du fonctionnement et des petites immobilisations pour en faire une stratégie cohérente de gestion des biens. Les changements apportés au financement du fonctionnement et de l'entretien sont appliqués dans la région de l'Ontario en 2013-2014 et seront mis en place dans les autres régions au	Date du début de la stratégie de gestion des biens : 1er avril 2013  1 autre région en 2014-2015, 3 autres régions en 2015-2016 et les 3 dernières régions en 2016-2017.	SVE suivra l'évolution de la situation et recommande que cette mesure de suivi soit réévaluée à une future réunion du Comité.

# Opérations régionales

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	cours des trois prochaines années.		
6. Collaborer avec Santé Canada afin de mettre au point une méthodologie de mesure du rendement sûre qui permet la production de rapports périodiques fiables sur les résultats prévus du Plan d'action pour l'eau, y compris l'efficience et la comparabilité.	AADNC collaborera avec Santé Canada pour trouver des moyens d'améliorer la mesure du rendement du Programme d'immobilisations et d'entretien et d'incorporer des indicateurs d'efficience et de comparabilité.	Comparabilité - novembre 2013 : Explorer l'utilisation des données actuelles pour mesurer la comparabilité dans le cadre du processus de mise à jour de la stratégie de mesure du rendement du programme. La stratégie mise à jour sera achevée en mars 2014, au plus tard, conformément au Plan d'action relatif à la Stratégie de mesure du rendement du Ministère.  Efficience – Activité intégrée à l'indicateur d'efficience du Plan d'action, en cours de	Statut : En cours  Mise à jour/Justification En date du 31-03-2014 :  Une stratégie révisée de mesure du rendement pour le PIE sera présentée au Comité d'évaluation, de mesure du rendement et d'examen le 25 avril 2014.  SVE : En cours La stratégie sera présentée à la réunion d'avril du CEMRE. Un examen sera effectué après la réunion d'avril.

#### **Opérations régionales**

Évaluation du Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations

RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
		développement,	
		en conformité avec	
		les lignes	
		directrices du	
		Conseil du Trésor.	
		La création de ces	
		indicateurs en est	
		à la période	
		d'essai. On	
		s'attend à ce que	
		les indicateurs	
		soient prêts pour	
		le cycle de rapport	
		2015-2016.	